

Portes Infos

N° 41 - Janvier 2013



SOMMAIRE

ÉDITO	3
Noël à Portes	
■ Marché de Noël	4
■ Noël du personnel communal	4
■ Bal des enfants	5
■ Goûter de Noël au RAM	5
REPAS SOLIDAIRE	6
VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL	7
ACTUALITÉ	
■ Assemblée générale du Comité des fêtes	8
■ Noël des Arcades	8
■ La goutte d'eau de Michel Aubert	8
■ Une nouvelle centenaire	9
■ "Coup de pouce" aux étudiants	9
AUXILIAIRE DE VIE SCOLAIRE	10
RÉUNION PUBLIQUE AU DESCARTES	11
ÉCONOMIE	
■ Benoît Hamon en déplacement dans la Drôme	12
■ Alain Verney nous a quittés	12
■ Restaurant chez Raffi	13
■ Nature house	13
■ Groupe d'Entraide Mutuelle	13
DANS LA VILLE	
■ 75 nouveaux logements sociaux en construction	14
■ Rouge : opéra et poésie	14
■ Fermeture pour travaux de la médiathèque	14
ASSOCIATIONS	
■ Chantier CIPD	15
■ La colonie de Bouclen-Diois doit vivre	15
SPORT	
■ Judo	16
■ Victoire des basketteuses	16
■ La pétanque cheminote portoise	16
CULTURE	
■ Danse hip hop	17
■ Le carnaval en préparation	17
■ Exposition : pierre papier ciseau	17
LIBRE OPINION	18
NOTA BENE	19

Photo de couverture : "Goûter de Noël au RAM" p 5

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.
À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 95 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30.
 Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance : de 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel).
 Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanence : du lundi au jeudi de 11h à 12h30, le mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30. Animation : du lundi au jeudi de 8h45 à 9h45 et de 10h à 11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MÉDIATHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h. Tél. : 04 75 57 40 65

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

JANVIER

Samedi 26, lundi 28 : Les Cèdres

FÉVRIER

Samedi 2, lundi 4 : Gauthier

Samedi 9, lundi 11 : Chœur

Samedi 16, lundi 18 : Les Cèdres

Samedi 22, lundi 24 : Gauthier

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil. Le mardi de 14h à 17h (sur rdv). Le jeudi de 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons. Le mardi après-midi (sur rdv). Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.
Centre de planification. Permanences : mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mission locale jeune. Lundi et jeudi de 14h à 17h (sur rdv) - 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi de 14h à 17h. 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer. Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 16h 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois de 14h à 16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes). Le jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde. Le mercredi de 10h à 12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

AIRE. Le mercredi de 14h à 16h

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois de 17h30 à 19h

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi et jeudi de 14h à 18h30, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h30, samedi (sauf vacances scolaires) de 9h à 11h45. Tél. : 04 75 57 00 96.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.

(sur rdv) au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h et sur rdv au 04 75 57 95 15

Marjolaine BORDE, 2^e adjoint.

(Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint.

(Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 74 75

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint.

(Emploi, économie, insertion, intercommunalité), (sur rdv) au 04 75 57 95 38

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

Gérard LAURENT-BOURGE,

7^e adjoint.

(Finances, personnel communal), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER-COLOMB,

8^e adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND,

conseiller municipal délégué.

(Enseignement), le mardi de 16h30 à 18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD,

conseiller municipal délégué.

(Travaux et marchés publics)

GRUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie de 9h à 10h le jeudi 31 janvier.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapièr
 Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
 Rédacteur et photographe : Yann Etienne
 Infographiste : Agnès Molières
 Photos : Jean-Pierre Thouvenin et Hasnia Bioud
 Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
 Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34



Bonne santé !

Au nom de l'équipe municipale, je vous renouvelle ainsi qu'à votre famille tous mes vœux pour 2013.

A l'heure où j'écris ces lignes, la majorité municipale est engagée dans la préparation du budget communal 2013. Le cap du contrat communal que nous avons défini ensemble sera maintenu malgré un recul de la consommation des ménages et un contexte difficile lié à des données de croissance économique peu favorables, sauf pour le CAC 40 et les dividendes des actionnaires !

Le budget de la commune sera soumis au vote du conseil municipal le 25 février. Cette séance du conseil municipal consacra aussi le temps nécessaire à l'examen des comptes administratifs sur l'exécution du budget 2102. Chacun pourra constater que 2012 aura été riche en réalisations et ce sans que la commune n'ait eu besoin de recourir à l'emprunt. L'autofinancement dégagé sur l'exercice permet d'investir et d'envisager l'avenir avec prudence certes, mais sérénité. C'est le résultat d'une gestion saine et équilibrée. Dans le langage courant permettez-moi de le dire : c'est un bon point ! Pour 2013, la majorité municipale inscrira son action dans le même esprit et la même démarche. Maîtriser les charges de fonctionnement, garantir un niveau d'investissement conséquent, maintenir nos politiques de solidarité et favoriser l'innovation sociale, soutenir les associations qui entretiennent des liens déterminants, c'est notre vocation première.

Malgré un recul des dotations de l'Etat, l'action globale des services (sociale, éducative, culturelle et sportive), le soutien à la jeunesse et à l'insertion, aux familles et aux personnes âgées, et une politique volontariste en matière de développement durable resteront au cœur de nos priorités.

Cette feuille de route sera actée sans augmentation des taux communaux des impôts locaux.

Au service de tous les portois, le budget 2013 que je présenterai sera donc un budget dynamique et responsable. Il est l'aboutissement des réflexions et des propositions réfléchies et travaillées de l'équipe municipale qui m'entoure.



Si vous le souhaitez, nous aurons l'occasion d'en débattre très prochainement lors de rencontres organisées avec vos conseils de quartier, près de chez vous, en toute transparence et en toute sincérité.

C'est en effet la proximité que j'entends promouvoir à vos côtés pour que chaque portois soit un acteur averti et avisé du devenir de sa commune.

Bonne année à tous.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Marché de Noël

Prémices de la soirée de Noël



Avec l'arrivée des fêtes de fin d'année, de nombreux marchés de Noël fleurissent dans les villes de France. A Portes-lès-Valence, cette initiative, organisée par la municipalité, existe depuis 5 ans et propose un grand nombre de bonnes idées de cadeaux.

C'est le 16 décembre que s'est déroulé le traditionnel marché de Noël dans la salle Georges Brassens. Transformée en hotte de père Noël géante, la salle au nom du grand poète a vu passer au fil de la journée de très nombreux visiteurs à la recherche du cadeau idéal. Plus de 20 exposants, commerçants et associations portoises, avaient pris place, offrant un grand choix d'idées : vêtements, jeux en bois, éléments de décoration, bijoux et produits artisanaux.

Bien sûr, comme tout marché de Noël qui se respecte, il était possible de se restaurer en dégustant des marrons chauds, de l'Ardèche accompagnés d'un vin chaud pour ceux qui le désiraient. Quant aux amateurs de fruits de mer, ils se sont régalés avec les huîtres proposées par le Comité des fêtes. A l'extérieur, les enfants ont pu faire des tours de manège pendant que les parents flânaient dans



les allées. Le groupe "Jour de fête" a animé l'espace, invitant les visiteurs à chanter au son de l'accordéon et de l'orgue de barbarie. Un bien beau dimanche donc, pour un joli marché plein de couleurs. Comble du bonheur, le père Noël en personne, et le vrai, selon les enfants très connaisseurs en la matière, s'est également invité au marché, certains ont même eu la chance de faire un tour en calèche avec lui.

Noël du personnel communal



Comme chaque année, les agents de la commune se retrouvent pour fêter Noël et la nouvelle année. Cette soirée organisée par le COS, Comité d'Œuvres Sociales du personnel communal, organisme interne à la collectivité, permet au personnel de se retrouver en toute convivialité en dehors du travail. Le COS propose également des voyages ou

des repas. Cette année, ce sont plus de 110 agents qui se sont retrouvés à l'Espace Cristal avec leurs conjoints et leurs enfants. Le père Noël toujours fidèle à ses rendez-vous de fin d'année a rendu visite aux enfants. Après l'apéritif offert par la municipalité, place au repas concocté avec soin par le traiteur "Mathieu". Les convives ont pu également participer à une tombola dotée de nombreux lots. Bernard Jarjat, président du COS a tenu à remercier la municipalité pour son soutien durant toute l'année, pour son aide autant financière que matérielle. Il a également salué tous les bénévoles. « *Merci de faire vivre le COS, votre implication fait de ces moments une réussite. Notre plus belle récompense, c'est que tout le*

monde soit satisfait de votre implication et de nos initiatives ». Comme de coutume, la soirée a continué sur la piste de danse. C'est bien sûr une soirée festive, mais c'est aussi une manière de remercier les agents pour le travail qu'ils accomplissent quotidiennement en destination des portoises, afin d'offrir un service public de proximité et de qualité.



Bal des enfants

Rire, jouer et danser ensemble

Les enfants le savent bien, avec l'arrivée des vacances de Noël, il y a un rendez-vous qu'il ne faut manquer sous aucun prétexte : le bal des enfants.



Cette 4^{ème} édition a été, une nouvelle fois, un grand succès. Plus de 200 enfants ont envahi l'Espace Cristal, accompagnés de leurs parents. L'après-midi festive a débuté par un

concert de la compagnie "Méga môme". Seul sur scène, l'artiste a su toucher le cœur des enfants en les faisant chanter et danser, sur ses propres créations musicales, des chansons à la fois festives, amusantes et poétiques. A l'issue du spectacle, un drôle de bonhomme tout de rouge vêtu a fait son apparition et les minots l'ont bien sûr tout de suite reconnu : « *maman regarde ! C'est le Père Noël* » dira cette petite fille en tenant sa maman par la main. Les yeux plein d'émotions, les enfants se sont précipités vers le Père Noël. En un clin d'œil, celui-ci s'est retrouvé submergé par une vague de bambins rieurs. Le bonhomme rouge, très occupé en cette période, a distribué des papillotes et s'est prêté à de nombreuses séances photos. Une fois le Père Noël retourné à son domicile du pôle nord, les petits portoïse se sont dépensés sur la



piste de danse pour un grand bal final. Tous garderont un beau souvenir de cette journée riche en couleurs.



Goûter de Noël au RAM



On se prépare doucement à l'arrivée prochaine du bonhomme rouge.

C'est en présence de Sandrine Augier-Colomb, adjointe au maire en charge de la petite enfance, de Frédérique Vermeulen, directrice de la crèche, du personnel et de Lucie Ailloud, animatrice du RAM, que les minots du Relais Assistentes Maternelles ont participé mardi 11 décembre à leur goûter de Noël. Les enfants avaient préalablement assisté au spectacle "La fleur au pot" de la compagnie "Flic Floc" le 6 décembre à la crèche. Au programme de ce goûter qui avait la couleur savoureuse des fêtes de Noël, un diaporama musical a enchanté enfants et parents au vu de toutes les frimousses souriantes et aux chansons reprises en cœur avec ces derniers. Une fois la projection terminée, direction le buffet pour une

distribution de papillotes et de petits gâteaux, accompagnés bien sûr d'un bon jus de fruit.



Repas solidaire

La solidarité, valeur d'avenir



Organisé par le CCAS et la municipalité depuis 2008, le réveillon solidaire se veut un rempart contre l'exclusion, un moment de rencontres et d'échanges.

Samedi 22 décembre, la salle Brassens a revêtu ses habits de fêtes pour accueillir le Noël solidaire. À peine arrivés dans la salle, les adultes se sont vu remettre des mains de Jocelyne Couriol, adjointe au maire et vice-présidente du CCAS, Huguette Hély et de Nicole Roussier, conseillères municipales, une boîte pleine de douceurs : un ballotin de chocolat.



Après le traditionnel discours de bienvenue de Jocelyne Couriol, dans lequel elle a rappelé l'attachement de la municipalité à la solidarité et au bien-vivre ensemble, la soirée a commencé. Tout d'abord, pendant que les parents prenaient un apéritif convivial, les enfants ont été invités à prendre place devant la scène pour un spectacle de magie et de ventriloque. Les deux artistes ont présenté un spectacle empreint d'humour et de poésie, les enfants se sont régalés en voyant apparaître des colombes ou encore avec cette drôle de marionnette de chiffons qui parlait.

Le traiteur Gefcau de Bourg-lès-Valence avait mis les petits plats dans les grands pour un repas que chacun a dégusté avec délice. Comme toute soirée festive, la musique était au rendez-vous et la piste de danse s'est ra-



pidement remplie de monde. Une bien belle soirée donc, de rencontres et de retrouvailles, un fort moment de solidarité qu'ont apprécié, à l'évidence, les 140 personnes présentes. Car la solidarité se façonne et c'est ensemble qu'on la construit et qu'on la fait vivre. Certes, elle ne règle pas tout, mais chaque petit geste s'additionne pour améliorer la vie des gens. C'est en tout cas dans cet esprit que le réveillon solidaire contribue à rompre avec l'exclusion et l'injustice sociale.

Yann Etienne



Vœux au personnel communal

Le maire a souligné l'implication des agents au service de la population.

Le maire, Pierre Trapier et l'équipe municipale ont présenté le mardi 8 janvier, leurs vœux au personnel communal venu nombreux. Ouverte par Raymond Rinaldi, la cérémonie s'est déroulée en salle des mariages.

Les personnels de la mairie ont été félicités pour leur implication auprès des élus et de la population. Comme le maire de la ville l'a sou-



fond attachement au service public, Pierre Trapier a rappelé toute la confiance qu'il accordait aux agents de la collectivité. Celle-ci a-t-il déclaré « s'appuie sur des valeurs humaines fortes, des compétences et un savoir-faire pour promouvoir un travail de qualité que j'entends reconnaître à sa juste valeur tout comme

votre dévouement au service des portois et du bien-commun ». Des valeurs d'égalité et de justice sociale que la majorité municipale entend promouvoir en toutes circonstances.

Le maire a souligné les bonnes relations entre les élus et le personnel de la collectivité avant de

ligné « *sans votre mobilisation, nos projets aussi beaux et ambitieux soient-ils, notre volonté aussi forte soit-elle, ne peuvent avoir le moindre prolongement* ». Marquant son pro-

mettre à l'honneur des agents pour le travail accompli tout au long de leur carrière. Quatre agents ont reçu la médaille d'honneur régionale départementale et communale : Marie-



Odile Baude, Sylvie Gourdol, Bernard Cheval et Pascal Terras.

A l'issue de la cérémonie, 4 jeunes retraitées, Gisèle Chantre, Rabia Bioud, Yveline Seure, Sylvaine Guerrero ont été félicitées par Gérard Laurent-Bourge, adjoint au maire en charge du personnel sous les applaudissements et les remerciements de tous, agents et élus.

Pour conclure, le maire a invité l'ensemble du personnel à lever le verre de l'amitié après avoir souhaité à l'ensemble des agents ses vœux les plus sincères d'accomplissement personnel et professionnel.

Assemblée générale du Comité des fêtes

Bilan de l'année 2012

Les membres du Comité des fêtes se sont réunis mardi 8 janvier, dans leurs locaux pour la traditionnelle AG de rentrée, en présence de nombreux membres et de Marjolaine Borde, adjointe au maire chargée de l'art, de la culture, de l'animation et de la jeunesse.



Après avoir transmis ses vœux pour la nouvelle année à l'ensemble des membres du Comité des fêtes, Robert Dye, président de l'association a présenté le bilan de l'année

écoulée. « L'année 2012 a été une année pleine d'émotion et surtout de travail ». De nombreux points positifs ont émaillé les initiatives du Comité des fêtes, comme par exemple, et une fois n'est pas coutume, un temps clément pour le corso et une grande affluence du public. Environ 7000 personnes se sont rassemblées le long de la rue Jean Jaurès. « Cette foule encourage tous les bénévoles à continuer dans le même sens, il y a longtemps que nous n'avions pas vu un public si nombreux ». Par contre le lendemain, la foire et les puces n'ont pas eu la même chance à cause de la pluie. Grande réussite

également pour le salon des vins, qui voit sa notoriété grandir d'année en année. Durant le marché de Noël, l'association avait décidé cette année de lancer une nouvelle initiative, la vente et la dégustation d'huîtres. Et puis, bien sûr, le traditionnel réveillon du nouvel an, qui une fois de plus a fait salle comble. Robert Dye a tenu à remercier les bénévoles et la ville : « Je remercie la municipalité pour son soutien financier et la mise à disposition du personnel communal, que je remercie également. Un grand merci aussi à tous les bénévoles pour leur travail et leur implication dans l'association ». Marjolaine Borde a pris à son tour la parole et a remercié le Comité des fêtes au nom de la municipalité, pour le travail de qualité qu'il accomplit tout au long de l'année en direction de la population portoise.

Noël des Arcades

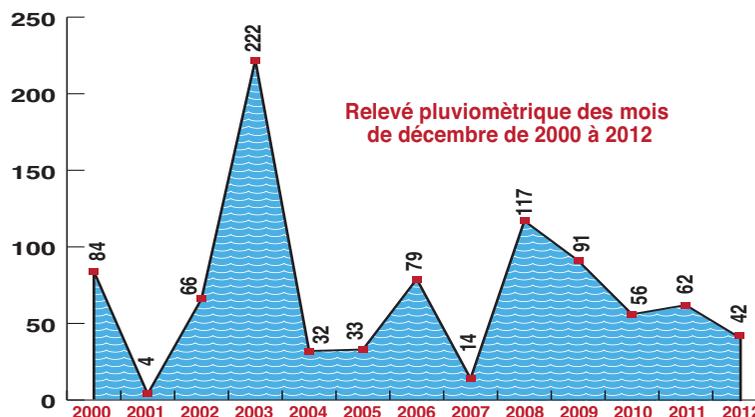
Pour la première fois, l'association des commerçants du centre commercial des Arcades, créée en 2012, a organisé mercredi 19 décembre une animation pour les fêtes de Noël. Le père Noël malgré son planning très chargé, avec la préparation des cadeaux, a quand même pu se déplacer et venir distribuer des papillotes aux bambins et à leurs parents qui sont restés de grands enfants. Le bonhomme rouge a donc déambulé de commerces en commerces, faisant tintinnabuler sa clochette afin d'annoncer son arrivée. Les commerçants des Arcades se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine et promettent encore plus d'animations autour du centre commercial.



La goutte d'eau de Michel Aubert

Dixième mois de l'année de l'ancien calendrier romain, décembre était le mois des Saturnales, fêtes honorant le dieu Saturne, durant lesquelles étaient organisées des grandes fêtes populaires. Fermons cette page d'histoire et retournons à nos moutons. Pour nous, décembre est le dernier mois de l'année. Durant l'année 2012 il

est tombé au total 884 l/m², avec un maximum pour le mois de novembre avec ses 176 l/m². Pour être plus précis, décembre 2012 a arrosé le sol avec 42 l/m² avec un maximum pour le 14 du mois, qui à lui seul a apporté 20 l/m². Et comme les grands froids arrivent, un petit dicton pour se réchauffer : « en décembre, fais du bois et endors-toi ».



Une nouvelle centenaire à Portes-lès-Valence

Une centenaire alerte et rayonnante

Madame Marie-Louise Boiche née Gervy a fêté ses 100 ans le troisième week-end de décembre dans notre commune.

Pour célébrer le centenaire de Madame Boiche, Jocelyne Couriol, adjointe au maire chargée des personnes âgées, Huguette Hély et Nicole Brunet conseillères municipales lui ont rendu visite afin de fêter ce bel événement et lui offrir, de la part de la municipalité, un bouquet de fleurs. Le verre de l'amitié a été levé, avec la famille, autour d'un gâteau confectionné pour l'occasion par notre centenaire. Née le 16 décembre 1912 à Montmeyran, Marie-Louise a perdu son père pendant la grande guerre de 1914-18. Madame Boiche a toujours beaucoup travaillé : coiffeuse à Avignon, vendeuse en Algérie jusqu'en 1949, puis durant 30 ans dans l'hôtellerie à Vichy. Pendant sa retraite, Marie-Louise a voyagé pendant 20 ans, soit autant de très beaux voyages dont elle garde d'excellents souvenirs. Depuis 7 ans, Marie-Louise habite Portes-lès-Valence et vit dans son appartement très verdoyant. Elle n'a pas eu d'enfants mais elle est très entourée par sa famille qui vit autour de Valence et dans le midi de la France. Notre centenaire a participé activement au repas des anciens, en novembre dernier.



“Coup de pouce” de la municipalité aux étudiants

Samedi 15 décembre, Pierre Trapier, maire, accompagné de Gérard Merland, conseiller municipal délégué qui a piloté le dossier, de Gérard Laurent Bourge, adjoint au maire, Patrick Garcia et Claude Illy, conseillers municipaux, ont reçu les jeunes étudiants portoïis, bénéficiaires de l'aide de la municipalité, dans la salle du conseil municipal pour la cérémonie du “coup de pouce étudiants”. Cette aide financière d'un montant global de 9931 euros

permet de soutenir les étudiants, pour payer leurs livres, leur transport en commun ou encore leur logement. « *La municipalité fait le choix, comme chaque année, de la solidarité. Cette aide a pour but de contribuer à la réussite de vos études, elle ne doit pas se substituer au désengagement de l'Etat. Ce coup de pouce est un soutien à la jeunesse et au savoir* » a déclaré le maire lors de son discours d'accueil.



Avec l'augmentation du coût de la vie, les étudiants s'appauvrissent trois fois plus vite que le reste de la population. De nombreux étudiants sont contraints de faire des sacrifices sur l'accès aux soins, la nourriture ou encore les loisirs.



Beaucoup travaillent le week-end ou le soir après les cours, le salariat étudiant étant devenu la première source de financement des études. Or selon l'INSEE, il multiplie par deux les risques d'échec universitaire. Le “coup de pouce” de la municipalité est donc certainement le bienvenu pour les étudiants portoïis à l'Université, en BTS ou à l'IUT.

Auxiliaire de vie scolaire

Une vraie chance pour l'école

Les parents d'élèves de l'école maternelle Voltaire, le maire Pierre Trapier et des élus de l'équipe municipale et les professeurs d'école, se sont mobilisés afin de défendre la pérennité du contrat de Christine Coudreau, AVS au sein de l'école Voltaire. Suite à cette mobilisation, preuve que la lutte peut porter ses fruits, le contrat a été renouvelé. Retour sur la mobilisation et rencontre avec M. Hagopian, directeur de l'école Voltaire.

Mardi 11 décembre, alors que les parents amènent leurs enfants à l'école maternelle Voltaire, de nombreuses personnes, tracts et pétition à la main, vont à la rencontre des parents expliquant leur démarche : « la présence de l'AVS (auxiliaire de vie scolaire) est une vraie chance pour notre école, elle est devenue indispensable. Nous voulons qu'elle soit réintégrée dans ses fonctions, et que son contrat soit renouvelé afin que les enfants porteurs d'un handicap puissent bénéficier d'un véritable suivi nécessaire à la bonne continuation de leur scolarité ». Le lendemain Christine Coudreau est réintégrée dans sa fonction. Cet événement met en lumière les enjeux liés à la prise en charge du handicap dans le milieu scolaire et le rôle des AVS. Gilles Hagopian, directeur de l'école maternelle Voltaire, nous les a expliqués. Gérard Merland, conseiller municipal délégué à l'enseignement aussi.

Gilles Hagopian : Pour comprendre ces enjeux, il me paraît important de citer deux lois : la première de juin 1975 qui définit le droit à l'intégration des enfants dans le milieu sco-

laire et celle de 2005 relative à l'égalité des droits, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Ces lois ont permis une avancée significative dans l'intégration des enfants handicapés au sein des établissements scolaires en définissant le soutien qui doit leur être apporté. La Loi de 2005 a élargi la définition de la notion de handicap. Ainsi la prise en compte nouvelle des handicaps cognitifs, intellectuels et psychiques, a conduit à l'augmentation significative du nombre d'élèves en situation de handicap dans les écoles*. L'éducation nationale et les collectivités locales ont donc dû s'adapter pour assurer la qualité de leur scolarisation.

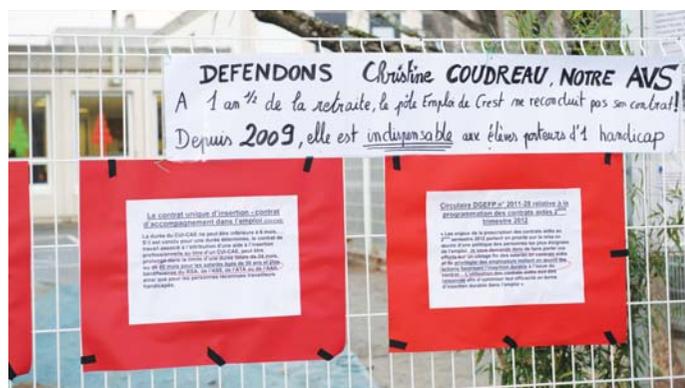
* 33 % de plus qu'en 2005.

Portes-Infos : Qu'apporte une AVS à la scolarité de l'élève ?

GH : Elle est là pour faire en sorte que l'enseignement soit possible et pour pallier à l'handicap de l'enfant. Son accompagnement est à la fois pédagogique et humain. Elle travaille en concertation avec l'enseignant et amène l'enfant vers une autonomie et une socialisation. Les familles veulent que leur enfant handicapé ait une scolarité identique aux autres enfants. Pour ce faire, l'école doit apporter tous les moyens humains et matériels nécessaires à l'épanouissement de l'enfant. C'est pourquoi, les AVS sont des personnes indispensables et complémentaires aux enseignants car elles participent de par leur présence au développement de l'enfant de même qu'elles autorisent l'espoir des parents à voir

leur enfant progresser. L'enfant quant à lui, grâce à ce soutien actif, est plus réceptif à l'enseignement, éprouve moins de difficultés à communiquer avec l'équipe pédagogique comme avec ses copains de classe. Les bénéfices pour l'enfant sont multiples. Ils lui permettent avant tout de prendre sa place au sein de l'école, comme les autres élèves.

Yann Etienne



« La scolarisation des élèves handicapés, qui fait l'objet d'une décision de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées), est un choix de société. Il faut donc que l'Etat et l'Education nationale y mettent les moyens, et il faut que les AVS qui aident au quotidien les écoliers, bénéficient d'un véritable statut, avec un emploi pérenne et qualifié. Car aujourd'hui les AVS vivent dans la précarité, avec des contrats variant de 6 mois à 2 ans. Quand leur contrat se termine, il faut recruter de nouveau. C'est pourquoi leur métier doit être reconnu et leur emploi pérennisé, avec une formation leur permettant d'accompagner chaque enfant atteint de handicap dans l'école de leur quartier ».

Gérard Merland,
conseiller municipal
délégué
à l'enseignement



Réunion publique au Descartes

La citoyenneté passe par le respect de tous.

Les immeubles “Le Descartes”, rue Gabriel Péri, connaissent depuis un certain temps des incivilités qui nuisent sérieusement à la vie des habitants : squat des cages d’escaliers, dégradation des caves, des halls, trafics... Fermement décidé à ne pas fermer les yeux sur de tels faits, le maire a invité les habitants à participer à une réunion le 21 décembre, sous un marabout installé au pied des immeubles du Descartes.

Cette réunion, le moins que l’on puisse dire, était attendue par tous, habitants comme élus. Le maire, soucieux que chaque habitant participe à cette rencontre avait remis “de la main à la main” une invitation pour appeler chacun à y participer et s’y exprimer librement.

« Ici ne vivent pas des milliardaires mais des ouvriers et les fins de mois y sont difficiles ». « Vous avez droit à un cadre de vie agréable. Je me bats pour le bien vivre ensemble et c’est pour cela que j’ai décidé avec mon équipe municipale d’aller à votre rencontre et d’être à votre écoute ». C’est par ces mots, que Pierre Trapier a démarré la réunion publique lors de laquelle de nombreux habitants du quartier avaient répondu présents. « On ne peut rien faire sans vous, sans votre implication. Le Descartes doit redevenir le quartier que vous avez connu où il faisait bon vivre. De nombreuses personnes sont présentes pour répondre à vos questions : DAH, la MJC, la Sauvegarde de l’enfance, la Police municipale et de nombreux élus. Il y a des choses à faire ensemble afin de retisser le lien social qui s’est distendu » a continué Pierre Trapier.

Le maire a ensuite invité les habitants du quartier à s’exprimer : « nous voulons la tranquillité au Descartes », « nous ne pouvons plus tolérer ce qui se passe dans nos porches et nous sommes ici pour trouver une solution pour notre quartier », « nous voulons développer la solidarité et créer du lien entre les habitants »... Les paroles fusent, les habitants veulent que leur quartier redevienne un lieu



agréable pour tous, et sont prêts à s’investir pour cela. Ils refusent également de mettre tous les jeunes dans le même panier : « Cette réunion n’est pas contre les jeunes, on a besoin d’eux, on veut construire avec eux, c’est indispensable. Ceux qui causent des problèmes sont une minorité ».

Une habitante propose de constituer une association de quartier afin de créer un lien entre les habitants : « on pourrait par exemple organiser des rencontres thématiques, des repas de quartier ou encore se retrouver pour nettoyer les cages d’escalier. Il nous faut créer une dynamique de vie pour notre quartier, un espace d’écoute ». Cette proposition est positive, et même encouragée par les élus prêts à favoriser toute l’aide logistique nécessaire. Un habitant a également demandé au représentant du bailleur s’il serait possible d’améliorer les installations, comme par exemple la mise en place d’un éclairage automatique des halls d’entrée.

Le représentant de DAH a répondu qu’un inventaire des problèmes serait effectué et que des solutions seraient apportées : « nous voulons faire le maximum et ceci le plus rapidement possible. Vous me verrez souvent dans

vos quartiers en janvier et février et pour ce qui est de l’éclairage des halls d’entrée, c’est une solution envisageable ».

La MJC-Centre social, par la voix de sa directrice, a annoncé un renforcement de sa présence dans le quartier et la création prochaine de navette afin d’emmener plus de jeunes à la MJC, pour participer à des activités sportives ou artistiques. Le maire a également déclaré qu’il maintiendrait son exigence auprès des autorités préfectorales et de la Police nationale afin qu’ils mettent plus de moyens humains pour assurer la sécurité et la tranquillité de tous les citoyens. En parallèle, la présence de la police municipale sera encore accentuée dans le quartier.

A l’issue de la réunion, tout le monde s’est retrouvé autour du verre de l’amitié et de la solidarité, chacun discutant avec ses voisins connus ou inconnus de l’avenir et des initiatives à mettre en œuvre pour redonner des couleurs au Descartes.

Cette réunion est une main tendue à tous les habitants du quartier quels que soient leurs âges, jeunes et moins jeunes, pour le bien commun et la tranquillité pour tous.

Yann Etienne

Benoît Hamon en déplacement dans la Drôme

Visite dédiée aux métiers de l'économie sociale et solidaire

Le ministre de l'économie sociale et solidaire s'est rendu lors de son déplacement dans notre département dans les locaux de l'association "Valence services" située dans la zone des Auréats à Portes-lès-Valence. Cette visite avait pour but de valoriser et d'encourager l'économie solidaire.

L'association créée par Rodolphe Pesce, ancien maire de Valence, et dirigée actuellement par Michel Jourde, a reçu dans son atelier "Point par Point" où se fabrique du textile, son ministre



Crédit photo : Le Dauphiné Libéré / Fabrice Hebrard

de tutelle, Benoît Hamon, en compagnie de Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, Didier Guillaume, 1^{er} vice-président du Sénat et président du conseil général de la Drôme et de Alain Maurice, maire de Valence et président de Valence Agglo. Lors de cette rencontre avec les salariés et les dirigeants, le ministre a annoncé le déblocage de 2 milliards d'euros afin de soutenir l'insertion par l'emploi et la création d'un agrément "entreprise sociale et solidaire". Benoît Hamon prépare un projet de loi sur l'économie sociale et solidaire qui sera présenté au printemps. Cette loi aura notamment pour but de poser la question de la labellisation des acteurs sous le label ESS qui permet d'accéder aux financements BPI (Banque Publique d'Investissement). La BPI versera ainsi 500 millions d'euros aux entreprises sociales. Le sujet des SCOP sera également abordé par la loi, et ceci afin de faciliter la reprise d'une société par ses salariés. Les salariés fondateurs de SCOP pourront également garder le pouvoir de décision même s'ils n'ont encore pas la majorité finan-

cière, dans la mesure où la loi devrait permettre de façon transitoire la dissociation entre majorité financière et majorité en voix.

Valence Services : Les activités de cette association, qui intervient sur le terrain depuis 1992, ont un caractère d'utilité sociale et répondent à des besoins collectifs. Valence service intervient dans différents domaines comme les espaces verts, la fabrication textile ou encore la mécanique. L'association offre aux personnes sans emploi un contrat de travail. Elle assure également l'accompagnement, la formation des salariés afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. L'association travaille en collaboration avec de nombreux partenaires comme les missions locales, le pôle emploi, le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Em-

ploi). Elle reçoit également le soutien de l'Etat, de la région et des collectivités locales.

Qu'est ce qu'une SCOP ? Les SCOP sont des sociétés coopératives dont les salariés sont les associés majoritaires. La Gouvernance est partagée et les bénéfices sont repartis de manière équitable. Dans une SCOP, il y a un dirigeant comme dans n'importe quelle entreprise. Mais celui-ci est élu par les salariés associés. Aujourd'hui, un tiers des emplois de SCOP sont dans le BTP, un quart dans l'industrie et plus de 40% sont dans les services de toutes natures. En France, il existe 2 050 sociétés coopératives, qui emploient près de 40000 salariés et tentent de rendre possible une autre façon d'entreprendre, plus collective, plus soucieuse de préserver le bien commun.

Qu'est ce que l'Economie Sociale et Solidaire ? Tout d'abord, l'ESS est une autre manière d'entreprendre et de penser l'économie. Leur gouvernance est démocratique, le service rendu ou la collectivité prime sur le capital. L'adhésion est libre et leurs membres sont unis

par des valeurs de solidarité.

Pour être considéré comme métier de l'ESS, il suffit que l'entreprise se dote de principes, qui sont :

- finalité de service à la collectivité ou aux membres
- autonomie de gestion
- gestion démocratique (1 membre, 1 voix) et participative
- primauté des personnes sur le capital.

Véritable acteur de l'économie, aujourd'hui, l'ESS représente 9,5% des entreprises de France et 10% des salariés, soit : 2 226 000 salariés pour 215 000 entreprises

Les ESS peuvent être des associations, des SCOP, des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif... mais aussi des banques et des mutuelles.

Alain Verney nous a quittés



Alain Verney nous a quittés le lendemain de Noël au terme d'une longue maladie. Enseignant technique au CES Jean Macé, il avait à cœur de transmettre aux jeunes son savoir, de leur apprendre à découvrir par eux-mêmes, au sein de structures comme la Fédération des Oeuvres Laïques et la MJC. Il fut le tout premier initiateur du réseau du Train-Train de Portes-lès-Valence en 1985. Il a lancé ce projet au cours d'une modeste exposition d'aéromodélisme organisée à la MJC, il l'a soutenu avec une grande opiniâtreté, pendant des années, devant la municipalité de l'époque. Très au fait de la vie municipale, Alain avait une pugnacité et une faculté d'anticipation peu commune, il avait une vision anticipée, déconcertante parfois, des actions et des événements. En ces circonstances douloureuses, la municipalité et le Portes-Infos adressent à la famille leurs plus sincères condoléances.

Restaurant "Chez Raffi"

Sur la place de la Mairie, un bouchon lyonnais vient de voir le jour, à la place du "Bistrot du sud". M. Nakachian, patron des lieux est un autodidacte de la restauration et la pratique depuis 1995. Il a en effet été propriétaire de nombreux restaurants ayant tous acquis une bonne réputation.

Le restaurant a été entièrement refait à neuf afin d'accueillir ses clients dans un cadre chaleureux et offre une carte très soignée. Le chef confectionne ses plats principalement avec des produits frais et met un point d'honneur à

travailler avec les commerçants locaux. Sur la carte, vous trouverez de quoi faire vibrer vos papilles : tripes, pieds de porc panés ou encore la traditionnelle andouillette et bien plus encore avec des mets issus de la délicieuse cuisine lyonnaise. Pour ce qui est des desserts, ils sont tous réalisés maison.

Le restaurant est ouvert les lundi, mardi et mercredi pour midi et les jeudi, vendredi et samedi midi et soir, fermeture hebdomadaire le dimanche.

Tél : 04 75 80 69 81 ou 06 24 93 70 42



Nature house



Le centre commercial des Arcades vient d'accueillir un nouveau commerce, "Nature house", qui est un centre de rééquilibrage alimentaire spécialisé dans la lutte contre les problèmes de surpoids et d'obésité. Vous y serez reçus par une diététicienne nutritionniste diplômée, Selma Amairia, qui après un bilan complet et en fonction des objectifs définies en commun, mettra en place un plan diététique personnalisé, en y associant des compléments alimentaires. Le suivi

diététique est gratuit, seuls les compléments alimentaires sont à la charge du client. La méthode mise en place par la diététicienne s'adaptera à votre rythme de vie et vous ne ressentirez pas de sensation de faim. Lors de votre première visite "Nature house" vous offre un bilan diététique découverte de 15mn.

Contact : 5 place du 8 mai 1945

Tél : 04 27 68 02 29

Site internet : naturehouse.fr

L'accident... et après ?... quelle vie ?...

L'ADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées ouvre un Groupe d'Entraide Mutuelle au centre commercial Les Arcades. Le GEM dont les missions sont définies en concertation étroite avec l'Association des Familles de Traumatés Crâniens Drôme-Ardèche propose des activités à des adultes atteints de lésions cérébrales. Ce lieu d'accueil s'inscrit dans les suites de la rééducation fonctionnelle et de la réadaptation à la vie sociale. Non médicalisé, le GEM permet aux adhérents de se responsabiliser en reprenant confiance en eux dans une démarche de

projets et dépasser ainsi les difficultés rencontrées liées au handicap suite à un traumatisme crânien ou à un accident vasculaire cérébral. Hélène Robin est l'animatrice de ce nouveau lieu d'échanges et de vie, épaulée par de nombreux bénévoles. Les activités proposées en fonction des souhaits des adhérents concernent déjà 27 bénéficiaires. Le 7 mars, un après-midi "portes ouvertes" permettra au public de faire connaissance avec le GEM et son équipe. Cet après-midi se conclura par l'inauguration officielle du GEM et une réception en salle des mariages de la mairie à partir de 17h.



75 nouveaux logements sociaux en construction

Le logement, une priorité d'intérêt général

Mercredi 9 janvier, Pierre Trapier accompagné de Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint, de Jocelyne Couriol, adjointe chargée du logement, de Jean-Luc Vincent, de Alain Villard respectivement président et directeur de DAH (Drôme Aménagement Habitat) ainsi que de Marie-Josée Faure vice-présidente du conseil général et de nombreux élus de la commune, se sont retrouvés sur le chantier pour poser symboliquement la première pierre des futurs logements rue Jules Ferry.

« Promouvoir le droit au logement pour tous est un acte fort de la politique municipale », c'est par ces mots que le maire a entamé son

discours lors de la pose de la première pierre rue Jules Ferry qui verra naître à l'horizon 2014, 75 nouveaux logements sociaux. Loin d'être un bien de consommation courante, le logement est une dépense de première nécessité, dans le contexte national où les inégalités d'accès au logement se sont multipliées. Le gouvernement s'est engagé à construire 150 000 logements sociaux chaque année pendant la durée du quinquennat et pour répondre à la crise du logement, Portes-lès-Valence apportera une contribution utile à ce que les élus définissent comme une "priorité d'intérêt général". Comme l'a rappelé Ray-



mond Rinaldi, 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme « la demande est forte sur la commune et nous y répondons chaque année par 70 logements nouveaux en accession ou locatif ».

Pour ce qui concerne ce nouvel ensemble en centre ville baptisé "Résidence de la Fraternité", DAH, maître d'ouvrage, a confié la réalisation du programme à une équipe d'architectes et de paysagistes qui ont rendu un projet "cœur de quartier" particulièrement harmonieux, quartier pavillonnaire au Nord et immeuble au Sud, s'insérant ainsi dans la morphologie préexistante.

Fermeture pour travaux de la médiathèque

Comme nous vous l'avons annoncé dans le précédant Portes-Infos, la médiathèque sera rénovée du sol au plafond durant l'année 2013 et sera donc fermée du samedi 2 février à 12h jusqu'en septembre 2013. Compte tenu des contraintes engendrées par ces travaux, il est proposé aux lectrices et lecteurs, jusqu'au 2 février :

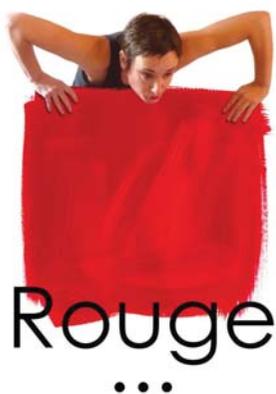
- d'emprunter jusqu'à 40 livres par carte,
- de continuer à emprunter des DVD (attention : tous les DVD doivent être rendus avant la fermeture, le 2 février 12h dernier délai).

Pendant la fermeture, il sera possible de :

- rendre petit à petit vos livres dans la boîte de retours, qui sera relevée tous les jours,
- suivre l'avancée des travaux sur notre site : <http://mediatheque-plv.valenceagglo.fr>,
- participer à nos animations en "hors les murs" : samedis des petits dans les parcs de la ville... dont nous ne manquerons pas de vous informer des dates,
- vous rendre dans les médiathèques de Valence Agglo : à Chabeuil, Bourg-lès-Valence, Beaumont-lès-Valence ainsi que les médiathèques du réseau de Valence (gratuit avec votre carte de Portes-lès-Valence).

Pour plus d'infos sur les médiathèques du réseau, consultez notre site : <http://mediatheque-plv.valenceagglo.fr>

Rouge : opéra et poésie



Un rêve les yeux ouverts, voilà ce qui définit le mieux le spectacle destiné aux enfants et présenté le 15 décembre à la médiathèque de Portes-lès-Valence.

Sandrine Le Brun-Bonhomme, créatrice et interprète du spectacle a su captiver l'attention des enfants en faisant défiler devant leurs yeux son univers pictural et lyrique.

Le personnage interprété par l'artiste, manipule des pinceaux, de la peinture, des bouts de chiffons, des pinces à linges... et crée un univers au son de grands airs d'opéra comme "Carmen" de Bizet ou encore "Pamina" de Mozart.

Le personnage du spectacle utilise la musique, la peinture et le chant lyrique comme un peintre utilise sa palette de couleurs pour représenter un monde un peu fou qui conduit le public vers un voyage d'émotions partagées. Dans la salle la complicité s'organise et la magie opère.

Chantier CIPD

Entraide et solidarité

Des adolescents de la commune, sous la houlette de la MJC, ont fait le choix durant leurs vacances de donner un coup de main à des habitants.

Initiés par le CIPD (Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance) et encadrés par la MJC-Centre social, les travaux se

sont déroulés durant les vacances scolaires. Ils étaient totalement basés sur le volontariat. Les 6 jeunes, 2 filles et 4 garçons de 14 à 17 ans, issus de différents quartiers de la commune se sont donc rendus chez des habitants aux conditions modestes afin de faire des travaux de rénovation, comme par exemple refaire la peinture des murs, du nettoyage ou encore l'enlèvement des encombrants. Les personnes qui ont bénéficié de cette aide se sont déclarées ravies du travail



effectué par ces jeunes : « Je suis seul avec mes enfants et j'ai peu de temps et pas les moyens de faire des travaux. Je remercie les jeunes pour leur gentillesse et le grand service qu'ils m'ont rendu » ou encore « Merci à la MJC et à la municipalité pour cette initiative, l'ambiance durant les travaux était très bonne, mon appartement a maintenant presque l'allure du neuf ». Les jeunes se sont appliqués afin de bien faire le travail qui leur a été demandé, apportant ainsi, par leur œuvre et le relationnel qu'ils ont établi avec les habitants, un pas en avant supplémentaire dans la construction du bien vivre ensemble, comme nous l'indique Ali Chaabi, conseiller municipal.

La colonie de Boulc-en-Diois doit vivre.

Depuis plus de 60 ans, la colonie de Boulc-en-Diois accueille de nombreux enfants portois. Elle est aujourd'hui en danger et doit, si elle veut survivre, trouver les fonds nécessaires à la réalisation de travaux importants. Rencontre avec Isabelle Blanc et Valérie Piguët, respectivement présidente et secrétaire-adjointe de l'association "AEP jeunesse et familles" qui gère le centre de vacances.

Portes-Infos : Pourriez-vous présenter aux portois la colonie de Boulc ?

L'histoire de la colonie débute peu de temps après la seconde guerre mondiale : des paroissiens décident d'envoyer des enfants en vacances et c'est à Boulc-en-Diois qu'ils trouvent une ancienne bergerie à acheter. Ils pensent immédiatement que c'est le lieu idéal, pas trop loin de Portes et au cœur d'une nature magnifique. Après des travaux de restauration, le premier séjour a eu lieu en 1953. Depuis cette date, des milliers de jeunes portois y ont été accueillis. C'est une colo à taille humaine, avec une ambiance très chaleureuse. Une colo fa-

miliale où l'on chante beaucoup et où l'on fait travailler son imagination... Nous défendons des valeurs fortes de respect, de partage, d'acceptation de l'autre dans sa différence, des valeurs de mixité sociale et de solidarité. Pour ce qui est des activités, elle sont très nombreuses : spéléologie, randos, équitation, nous disposons même d'une piscine privée.

PI : Pouvez vous nous parler maintenant des problèmes que rencontre la colonie et des perspectives d'avenir ?

Nous devons effectuer des travaux dans les bâtiments afin que ceux-ci soient aux normes. Pour cela, nous avons besoin de 60 000 euros. Il nous faut donc trouver des sources de financement. Nous pouvons également prétendre à des subventions, elles représentent 40% du montant total. Nous avons créé une page facebook : "Colo Boulc-AEP" et ceci afin de récolter des dons. Tout le monde peut donner même une petite somme, les petits ruisseaux font les grandes rivières. De nombreuses personnes nous ont déjà contactés pour faire un



don et sont touchées par cette histoire. Il faut que la colonie de Boulc vive. Nous faisons donc appel à la solidarité afin que les enfants puissent continuer à s'épanouir dans ce lieu et y passer de bons moments.

Contact : AEP Jeunesse et familles,
15 rue du Margier 26800 Portes-lès-Valence.

Pour un don, établir le chèque à l'ordre
"d'AEP jeunesse et famille"

Judo

Tournois bi-départemental

150 judokas, minimes et cadets se sont affrontés samedi 22 décembre.

Venant de la Drôme et de l'Ardèche, les judokas se sont retrouvés pour une journée de compétition à la halle des sports. Organisée d'une main de maître par le judo-club de Portes-lès-Valence, qui une fois de plus a montré son dynamisme, de par l'implication de ses membres, cette journée a été une belle réussite.

En effet, les jeunes portois ont brillé, 12 sont montés sur les marches des différents podiums, 3 sur la première marche, 2 sur la seconde et 7 sur la troisième. Cette compétition de haut vol s'est déroulée sous l'arbitrage de

la FFJDA (Fédération Française de Judo et Discipline Associés). Outre les médailles remises aux trois premiers de chaque groupe, les clubs ont également été récompensés, et c'est le dojo romanais qui est arrivé en tête avec 228 points.

Le public était venu en nombre pour assister à cette belle compétition, et comme toujours, que ce soit sur les gradins ou sur les tatamis, le respect des belles valeurs a marqué l'ensemble des compétitions.

Minimes filles : 44kg, Lenain Céleste, 1^{er}. 52kg, Duclaux Clémence, 3^{ème}.

Minimes garçons : 42kg, Boyer Maximilien,



3^{ème}. 46 kg, Simon Alban, 3^{ème}. 55kg, Beaud Thomas, 1^{er}. 60 kg, Vigneron Mathieu, 2^{ème}.

Cadets filles : 52 kg, Elmanthi Maram, 3^{ème}. 70kg, Constant Aude, 1^{ère}.

Cadets garçons : 46 kg, Cozzo Robin, 3^{ème}. 60kg, Doucet Estéban, 3^{ème}. 66kg, Cornu Théo, 3^{ème}. 73kg, Digiacomo Léo, 2^{ème}.

Victoire des basketteuses



62-57, voilà le score final ! Les seniors filles se sont offert un beau cadeau de Noël en s'imposant dans un match haut en couleurs face

à l'ogre niçois. Grâce à cette victoire qui compte pour la coupe de France, les portois sont maintenant qualifiées pour le prochain tour.

Dès le début de la partie, nos joueuses ont mis la pression aux niçoises avec un panier de Noémie Eyraud. Malgré une bonne dé-

fense de la raquette et de belles avancées dans le terrain adverse, à la mi-temps, le score était de 35-40 pour les niçoises. Ce-

pendant, pas de quoi décourager nos joueuses locales, regonflées à la sortie des vestiaires, et qui vont faire douter les niçoises en débutant la dernière période sur un score de 47-47.

Les portois portées par un public tout acquis à leur cause ont su sans complexe voler quelques rebonds offensifs, privant ainsi les sudistes de nombreux ballons. Le money time sera des plus crispants.

La joueuse Fany Maisonnas n'a pas tremblé dans l'épreuve des lancers francs, et a scellé ainsi un beau succès mérité. Félicitations à toute l'équipe et au staff.

La Pétanque cheminote portoise

Lors du 66^{ème} congrès départementale du samedi 24 novembre à Romans, l'équipe vétérane de 3^{ème} division, composée de Mireille Faure, coach, Hubert Decruz, Louis Desestret, Claude Drapier, Marc Ginoux, René Joubert, Yves Perissoutti, Bernard Reboul, Gérard Tardieu, Alain Zimini avec au centre, l'ancien président André Paillet, terminait 1^{ère} de sa poule et vainqueur des phases finales en octobre. L'équipe a reçu le trophée des champions 2012 et monte en 2^{ème} division.



Danse hip-hop

Cultures et danses urbaines

Samedi 8 décembre, le Train-Théâtre a ouvert ses portes pour les 14^{èmes} rencontres autour de la culture hip-hop.

Cette initiative a été réalisée en partenariat avec la FOL 26/07 (Fédération des Œuvres Laïques), l'union bi-départementale des MJC 26/07, le collectif hip-hop 26/07 et le soutien des conseils généraux de la Drôme et de l'Ardèche. Elle met en avant la culture hip-hop, mouvement culturel né aux États-Unis au début des années 70. Le hip-hop est une discipline très riche, qui se décline avec le graph, la danse ou encore le DJ Pibing.

En première partie, des groupes de danseurs amateurs venus de Drôme et d'Ardèche ont investi les planches du Train-Théâtre pour un

concours haut en couleurs. Les danseurs ont pu exposer leur talent face à un public connaisseur et enthousiaste.

Pour la deuxième partie, la scène du Train-Théâtre a accueilli le collectif de danseurs hip-hop "Melting Force" pour leur spectacle "En quête". Pour la construction de celui-ci, les danseurs sont allés à la rencontre de citoyens du monde... A travers les histoires de vie qu'ils ont récoltées, ils ont monté ce spectacle qui explore la problématique du déracinement en inventant une chorégraphie qui vibre au rythme des témoignages recueillis. Le public littéralement emporté par cette vague collective a salué tout au long du spectacle la prestation des danseurs qui a fait vibrer la salle !

Une bien belle soirée festive en l'honneur des danses urbaines.



Le carnaval en préparation

Depuis deux ans, le projet carnaval prend toute sa place au centre de loisirs. Cela per-



met à l'équipe pédagogique et aux enfants de s'investir dans un projet de A jusqu'à Z. Cette année, les enfants ont travaillé sur la thématique "les formes et les couleurs" dès le mois de novembre pour se prolonger jusqu'au mois de février. Ces ateliers permettent aux animateurs de transmettre des techniques de création au travers d'activités diverses afin de développer les atouts artistiques de chaque enfant. Suite au brainstorming réalisé par les animateurs avec les enfants, trois sous-thèmes ont été retenus : les drapeaux, le monde et les animaux. Les enfants sont pleinement associés dans le projet dès le début, ce sont eux les créateurs. Ensuite et en fonction des tranches d'âges, les participants sont repartis en plusieurs groupes, les 4/5 ans s'occupent des accessoires, les 6/7 ans de la création des animaux et les 8 ans et plus, des monuments, des drapeaux et des costumes. Au travers de ces ateliers, tous ces jeunes acteurs vont pouvoir travailler des chorégraphies pour le fameux carnaval qui se déroulera le mercredi 13 février.

Exposition "Pierre papier ciseau"

Mercredi 9 janvier, la salle d'exposition du centre culturel a accueilli une exposition de l'artiste plasticienne Marie-Pierre Hauwelle. Après présentation de l'artiste et de son travail par Virginie Simond, directrice de l'école d'art, Marjolaine Borde, adjointe au maire en charge de la culture, a remercié l'artiste pour son implication auprès des jeunes de l'école d'art. Son travail artistique s'articule autour de la composition de collages ; elle y associe parfois aussi du dessin ou encore de la broderie. En amont de son exposition, elle a également travaillé avec des élèves du cours de peinture de l'école d'art, leurs créations sont également présentées dans l'exposition.



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

L'actualité, une nouvelle fois abondante à Portes, démontre combien notre ville est riche de sa diversité et de sa volonté de vivre mieux. Les portois dans leur grande majorité le savent très bien. Logement et mixité sociale, éducation et culture pour tous, services au public, soutien renforcé aux associations, défense de l'emploi, préservation de l'environnement, démocratie participative, voilà des mots et des actes qui dessinent le présent. Ils tracent l'avenir que nous avons, ensemble, à construire, pour les années qui viennent. Vous pouvez toujours compter sur les élus de la majorité qui ont tous à cœur une seule ambition : une ville où chacune et chacun se sentent bien.

Intercommunalité : non au "charcutage territorial"

Pour la 2^{ème} fois consécutive, 56% des communes viennent de se prononcer contre la communauté d'agglomération à 51 communes, qui absorberait chacune des communes dans un périmètre démesuré.

Le groupe CRC s'est, dès le début, prononcé contre ce projet qui est la résultante de la réforme des collectivités territoriales votée par la droite en 2010. Il y a un an, notre groupe CRC avait fait signer une carte-pétition adressée au Préfet de la Drôme rassemblant des centaines de signatures de portois contre ce projet de grande aggro qui les éloignerait des lieux de décisions et qui se fait sans ambitions, sans démocratie et sans moyens financiers.

Suite au vote majoritaire des communes qui ont exprimé leur volonté de construire des intercommunalités à partir des "bassins de vie", le Préfet a décidé de "passer outre". Force est de constater que la réforme des collectivités territoriales est profondément anti-démocratique. Ce "passer outre" ouvre la porte à une interprétation surprenante des votes des communes.

Plutôt que d'écouter la démocratie locale, certains élus proposent désormais un "charcutage" visant à se débarrasser des communes pauvres ou s'étant prononcées contre la grande agglomération. Ces manœuvres de couloir ne sont pas plus acceptables.

Le Préfet doit prendre acte de l'expression démocratique majoritaire contre des 51 communes dont Portes-lès-Valence.

Non au musèlement de la démocratie et "à la découpe territoriale".

Oui à une coopération entre communes librement consentie, qui réponde aux besoins des habitants.

Pierre Trapier, Marjolaine Borde, Jocelyne Couriol, Jean-Michel Bochaton, Martine Guillermin, Gérard Laurent-Bourge, Gérard Merland, Sylvie Mourzelas, Patrick Garcia, Jacqueline Grangeon, Ali Chaabi, Gérard Sagnard, Cédric Abonnenc, Christian Benoît et Nicole Brunet, membres du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupecrc.portes@yahoo.fr

Une nouvelle année

Après avoir échappé à une fin du monde annoncée pour le 21 décembre 2012, c'est bel et bien une nouvelle année qui commence. Quant au chiffre 13 de cette nouvelle année, porte-t-il bonheur ? Ou pas. Le débat est ouvert au moins pour un an.

Faut-il regarder dans le rétroviseur pour aller de l'avant. Depuis 2008-2009, notre pays est en crise. L'avenir c'est la France, une histoire, un peuple droit et fier, l'engagement de notre pays c'est liberté, égalité, fraternité et laïcité. C'est la convergence d'idées d'hommes et de femmes de bonne volonté, des travailleurs et des ouvriers de notre nation, des anciens avec leur savoir, leur culture, la sagesse du temps qui passe et que nous devons écouter pour aller de l'avant. L'avenir de notre pays c'est la jeunesse et l'espoir qu'il porte en eux en ce début de 21^{ème} siècle. C'est ensemble que nous devons continuer à construire, pour nos enfants et nos petits-enfants. Dans un monde où tout va toujours plus vite, où les nouvelles technologies sont de plus en plus présentes dans notre vie de tous les jours, et que nous ne devons pas rejeter par peur ou par crainte. C'est aussi l'avenir.

Ensemble, prenons le temps de nous écouter, de nous entendre et de nous comprendre.

Très bonne année 2013 à vous toutes et tous, bonheur et santé. Ensemble, partageons un monde de justice et de solidarité.

Soyez treize heureux cette année !

Claude Illy, conseiller municipal, président du groupe Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.
E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Vœux 2013

2012 vient de s'achever sans que la fin du monde annoncée ne survienne.

Cette nouvelle année 2013 s'annonce donc pleine d'espérance. Qu'elle vous apporte les plus beaux moments de bonheur que vous souhaitez. Nous espérons que vous n'avez pas failli à la tradition et qu'en ce début d'année, vous avez tous fait les vœux ou pris les résolutions qui vont marquer votre destin pour l'année à venir.

Nous aussi, nous formulons les vœux que vous puissiez tous vivre sous un jour meilleur.

Nous savons que pour que cela se réalise il faut plusieurs miracles mais nous avons l'espoir : que ceux qui nous gouvernent retrouvent immédiatement la vue pour voir tout ce qui ne fonctionne pas. Que ces mêmes personnes retrouvent aussi l'ouïe pour entendre le mécontentement grandissant dans notre beau pays si convoité par tous ceux qui veulent pouvoir jouir de tous les avantages que notre modèle social propose.

Oui il faut garder l'espoir car depuis le 1 janvier, jour sacré, ce modèle social survit à coup de relèvement de prix (gaz, électricité, transports, timbres...).

Bien sur vous pourrez alimenter votre livret A pour aider au financement de logements sociaux car son plafond est relevé de 25% mais que vous restera t'il à la fin du mois ?

On ne pourra pas indéfiniment donner ce que l'on ne possède pas. Il est essentiel que toutes celles et ceux qui contribuent à l'effort national, par le fruit de leur travail, ne soient plus considérés comme des citrons que l'on peut presser sans fin.

Bonne année et meilleurs vœux 2013

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIER

Les réunions des conseils de quartier sur le budget communal et les projets 2013 pour votre quartier se poursuivent le :

- **jeudi 24 janvier à 18h30**, maison des associations pour le **conseil de quartier Nord**, suivi d'une dégustation de la galette des rois,
- **mardi 29 janvier à 18h30**, salle Fernand Léger pour le **conseil de quartier Ouest**,
- **jeudi 31 janvier à 18h30**, salle Les Cigales pour le **conseil de quartier Centre Sud**
- **mardi 5 février à 18h**, salle des mariages en mairie pour les **habitants du centre ville**.

L'HISTOIRE DU CHEMIN DE FER PORTOIS APPEL À TÉMOIGNAGES

Portes-lès-Valence, "fille du rail", "cité cheminote",... depuis sa naissance en 1908, la commune est indiscutablement associée au chemin de fer. L'association Mémoire vivante qui œuvre pour l'enrichissement et la mise en valeur du patrimoine portois travaille actuellement sur la réalisation d'un livre retraçant l'histoire du rail sur le territoire portois de ses origines à nos jours. L'ouvrage mêlera documents et photos d'époque, données historiques et anecdotes sur la vie cheminote. Aussi, pour compléter sa collecte d'informations, Mémoire vivante lance un appel aux personnes possédant des photos, documents, objets ou simplement des souvenirs liés au rail dans toute sa diversité (travail, loisirs, logement, solidarité, périodes de guerres, accidents...). Merci de contacter Alexandre Bertrand au 04 75 57 95 07 (matin) ou 04 75 57 15 88 (après-midi). A noter que l'ouvrage "A chacun sa guerre", recueil de témoignages de portois sur la guerre d'Algérie (élaboré par Mémoire vivante), est toujours disponible à la "Maison de la presse" (24 rue J. Jaurès) au prix de 5€.

PACS

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02

TRAIN-THÉÂTRE

JANVIER

■ **C'est très bien, mer 30 à 18h30, JEUNE PUBLIC**, chanson

■ **Dominique A, jeu 31 à 20h30**, chanson pop

FÉVRIER

■ **Pascal Mary et Clément Bertrand, jeu 2 à 20h30**, chanson découverte

■ **Né dans un piano, mer 6 à 18h30, JEUNE PUBLIC**, conte musical

■ **Yannick Jaulin, ven 8 à 20h30**, conte

■ **Call me Maria, mar 12 à 20h30 et mer 13 à 18h30**, circo teatro et rock'n'roll

■ **Raul Paz, jeu 14 à 20h30**, pop cubaine

■ **Comme une isle, ven 15 à 20h30**, théâtre musique conte slam

■ **Alexis HK, mar 19 à 20h30**, chanson

■ **Émilie Loizeau, jeu 21 à 20h30**, chanson folk

LOTOS

JANVIER

■ **BMX, vendredi 25 à 20h**, Espace Cristal

■ **Football Club Portoïis, samedi 26 à 20h**, Espace Cristal

FÉVRIER

■ **US Véore XV, samedi 2 à 20h**, Espace Cristal

■ **Judo, vendredi 22 à 20h**, Espace Cristal

CLUB AMBROISE CROIZAT

FÉVRIER

■ **Belote, vendredi 1^{er}**, à 13h30 au foyer

■ **Belote, vendredi 15**, à 13h30 au foyer

■ **Assemblée générale, jeudi 21**,

à 14h salle Brassens

Renseignements :

P. Sapet, 04 75 57 30 69,

J. Paillet, 04 75 25 23 59,

M. Debeaux, 04 75 57 24 15

REPAS DANSANT DE L'UNION GYMNIQUE DES SAPEURS-POMPIERS

Samedi 16 février à partir de 19h30 à l'Espace Cristal, l'UGSP organise un repas dansant dans une ambiance disco des années 70-80 à nos jours, tenue disco acceptée. Menu : terrine de saint-jacques et son bouquet de crevettes sauce tartare sur un lit de mesclun, cuisse de canard confite et sa trilogie de légumes, fromage sec ou fromage blanc et son coulis, assiette gourmande et café. Prix repas, soirée dansante, 1 apéritif et 1/4 de vin 25€. Informations et réservations au 04 75 57 07 08 ou 06 73 85 65 37, permanence de vente, les mercredis de 17h à 19h

MJC-CENTRE SOCIAL

FÉVRIER

■ **Soirée MJC**, scène ouverte humour et slam poésie expression, **vendredi 15 à 20h**

MJC-Centre social : 04 75 57 00 96

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Jessim Laghouach, Léonie Chambaud, Soan Zouhair, Emma Astier, Clément Heyraud, Nina Fajardo, Clément Heyraud, Emma Astier, Nino Ducau, Assia Hamada

Décès :

Maurice Millon, Nelson Sandy, Alberte Baconnier née Besset, Suzanne Pône bée Girardet, André Sautel, Marie-Alice Dantin, Alain Verney

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

- sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;
- son passeport ;
- son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Dans la ville



MERCREDI 13 FEVRIER 2013

Défilé avec la bateria "Bagunça" et le char du centre de loisirs

- 14 h 30 Départ de l'école Voltaire
- 15 h 00 Bataille de confettis place de la mairie
- 15 h 30 Bataille de confettis au centre culturel

*Le thème du carnaval,
"les couleurs" ...
Déguisez-vous!*



*En cas de pluie, rendez-vous au centre culturel à 14 h 30.
Carnaval organisé par la municipalité de Portes-lès-Valence
en partenariat avec le centre de loisirs de la MJC-Centre social.
Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.*